

BULLETIN D'INSCRIPTION du 1^{er} MAI 2020 au 30 AVRIL 2021

A retourner à : Ikebana International Paris c/o Caroline Sui Lin Kernéis
896 chemin des Groux 78670-Villennes sur seine
E-mail : ikebana.paris@gmail.com

Accompagné de votre règlement :

De préférence par virement à Ikebana International Paris IBAN : FR76 1027 8060 3100 0282 3434 197

OU par chèque à l'ordre de : IKEBANA INTERNATIONAL PARIS, impérativement avant le 31 août 2020.

NOM : Prénom :
Adresse :
Code Postal : Ville :
Tél. :
Email :
Ecole d'Ikebana : Grade :
Nom du professeur, le cas échéant:

Cotisation Annuelle du 1^{er} mai 2020 au 30 avril 2021 : 65 Euros

Attention ! Une adhésion envoyée tardivement entrainera une majoration de 40 € pour couvrir tous les frais de transfert vers le Japon.

DON : Euros

Cotisation Exceptionnelle : (donnant droit à devenir seulement Membre de Soutien à II Paris) 30 Euros

*Uniquement pour les nouveaux membres à partir du 1^{er} décembre 2020. **Les personnes ayant déjà été inscrites à I.I. par le passé ne peuvent en aucun cas prétendre à cette cotisation** (vous ne serez pas inscrites à Tokyo et ne recevrez pas de revue)*

Cotisation Membre Multi Chapitres : 30 Euros

Uniquement pour les membres appartenant déjà à un autre chapitre et souhaitant recevoir nos news afin d'être informés de nos manifestations

Nom de votre chapitre : Votre n° d'adhérent à Tokyo :

Numéro d'Adhérent Ikebana International : Montant :

Chèque sur Banque : Numéro : Date :

Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées à la gestion de l'Association. En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser à Ikebana International Paris.